



A Clermont-Ferrand, le 10 juin 2021

A l'attention de  
Directeur des Ressources Humaines

**Objet** : CAP 8 entrée école d'Aide-Soignant

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines

Suite à la CAP L N° 8, de ce jour, la CGT vous demande de bien vouloir augmenter le nombre d'ASH pour la promotion 2021.

En effet, 17 agents vont partir à minima à l'école, (6 sur liste complémentaire) alors que le nombre maximum n'est toujours pas établi.

A notre question sur le « reliquat » des sommes de la formation professionnelle 2020 reporté sur 2021, vous nous avez répondu, la somme est sanctuarisée par rapport aux besoins en IDE, IADE et IBODE.

Au regard des efforts des ASH, entre autre, pendant la crise sanitaire, au regard du nombre de départ à la retraite en rapport avec la pyramide des âges des Aides-Soignants (selon nos calculs environ 140 agents concernés dans les 5 ans), au regard des difficultés de recrutement des professionnels Aides-Soignants, nous vous demandons de prendre en charge, au titre de la promotion professionnelle, les 6 ASH sur liste complémentaire.

Nous vous rappelons que les ASH ne bénéficieront d'aucune revalorisation salariale au titre du Ségur II en octobre 2021, et ce geste serait une reconnaissance forte de l'établissement pour ces agents.

La CGT demande la même disposition pour les AP.

Dans l'attente de votre réponse veuillez recevoir, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, nos salutations distinguées.

Mme CUVILLIER, Mme MERCIER  
Mr RODIER, Mr AIGUEBONNE

